

Diffusion 29 janvier 2018 à 15 h HNA  
Code de diffusion CNW 63 + hebdomas régionaux

## Plan d'action sur le trouble du spectre de l'autisme 2017-2022

### **Plus de services pour mieux soutenir les personnes et les familles touchées par le trouble du spectre de l'autisme dans les régions de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine**

**Cap-aux-Meules, le 29 janvier 2018** – En vue d'améliorer les services offerts aux personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) et leur famille, le député des Îles-de-la-Madeleine, monsieur Germain Chevarie, annonce, au nom de la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, madame Lucie Charlebois, des investissements récurrents de 342 800 \$ dans la région de la Gaspésie ainsi que de 40 600 \$ dans la région des Îles-de-la-Madeleine. De plus, ces deux régions se voient accorder des montants additionnels non récurrents de respectivement 89 390 \$ et 50 000 \$ cette année.

Soulignons que ces investissements découlent du Plan d'action sur le trouble du spectre de l'autisme 2017-2022, dévoilé le 21 mars dernier. Les 35 actions qui le composent contribueront à réduire les listes d'attente et à rehausser les services offerts. Rappelons que ce plan résulte du premier Forum québécois sur le trouble du spectre de l'autisme, qui s'est tenu en février 2016. Lors de cet événement, des personnes ayant un TSA, leur famille, des experts et des acteurs du domaine ont eu l'occasion d'échanger et de se prononcer sur les actions à mettre en priorité.

Pour soutenir les mesures annoncées, le Gouvernement du Québec consacrera à l'ensemble de la province un investissement annuel récurrent de 29 M\$ ainsi qu'une somme additionnelle de 1,25 M\$ qui servira à soutenir la recherche, la formation et la production d'outils d'intervention en lien avec le trouble du spectre de l'autisme. De plus, 11 M\$ s'ajoutent également pour la première année du plan d'action afin de réduire les listes d'attente.

Les investissements annoncés permettront notamment :

- d'augmenter le nombre d'enfants de moins de 5 ans qui bénéficient du programme d'intervention comportementale intensive (ICI) et de services en réadaptation (diminution de 45 % de la liste d'attente);
- d'éliminer la liste d'attente et d'augmenter ainsi le nombre de familles qui reçoivent du soutien pour des services de répit, de dépannage et de gardiennage (près de 700 nouvelles familles en bénéficieront);
- d'offrir un soutien financier aux organismes communautaires afin de créer de nouvelles places en répit, en dépannage et en gardiennage;
- d'affecter systématiquement un intervenant pivot aux jeunes enfants dès l'accès aux services. Ces intervenants agiront à titre de coordonnateurs des services, soulageant ainsi les parents des démarches y étant associées;
- et d'assurer une continuité des services à la fin de la scolarisation (21 ans) afin de favoriser l'intégration au travail ou vers d'autres types d'activités.

**Citations :**

« Par ce plan d'action, nous souhaitons faire une différence dans la vie des personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme et leur famille, et ce, de l'enfance jusqu'à l'âge adulte. Nous savons que leur quotidien comporte des défis et nous souhaitons les accompagner dans toutes les étapes importantes de leur vie. »

*Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie*

« Les familles des personnes vivant avec un trouble du spectre de l'autisme ont signifié leurs besoins et je suis fier de voir que notre gouvernement a mis en place ce plan d'action pour y répondre concrètement. Ce geste démontre l'engagement clair de notre gouvernement pour favoriser l'accès aux soins, réduire les listes d'attente et soutenir les personnes ayant un TSA, et le tout est évidemment au bénéfice de la population de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. »

*Germain Chevarie, député des Îles-de-la-Madeleine*

Le Plan d'action sur le trouble du spectre de l'autisme 2017-2022 est disponible à l'adresse suivante : [msss.gouv.qc.ca/tsa](http://msss.gouv.qc.ca/tsa)

- 30 -

**Renseignements :** Alexandra Régis  
Attachée de presse  
Cabinet de la ministre déléguée à la Réadaptation,  
à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique  
et aux Saines habitudes de vie  
418 266-7181

Noémie Déraspe  
Attachée politique  
Bureau du député des Îles-de-la-Madeleine  
418 986-4140